

AstraZeneca retire son vaccin contre le covid-19 dans le monde entier : un procès est en cours au Royaume-Uni

écrit par Monique B | 9 mai 2024



Procès collectif contre AstraZeneca au Royaume-Uni pour des effets secondaires graves liés au vaccin Covid-19



Procès collectif contre AstraZeneca au Royaume-Uni pour des effets secondaires graves liés au vaccin Covid-19

Le fabricant britannique de médicaments AstraZeneca a annoncé le retrait de son vaccin contre le Covid-19 dans le monde entier, suite à l'admission de la société que le vaccin « peut provoquer le thrombose-thrombocytopénie (TTS) ».

Le fabricant britannique de médicaments AstraZeneca a annoncé le retrait de son vaccin contre le Covid-19 dans le monde entier, suite à l'admission de la société que le vaccin « peut provoquer le TTS ». Le TTS, ou thrombose avec syndrome de thrombocytopénie, peut entraîner des caillots sanguins et un nombre de plaquettes trop faible.

En France, le patron d'Astrazeneca France, Olivier Nataf, assurait sur le plateau de *BFMTV* « *On a une meilleure protection après trois doses* » :

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2024/05/vaccination-on-a-une-meilleure-protection-apres-trois-doses-selon-le-patron-dastrazeneca-france.mp4>

Le vaccin, connu sous le nom de Vaxzevria, ne peut plus être utilisé dans l'Union européenne maintenant qu'AstraZeneca l'a retiré, selon le journal [The Telegraph](#). Au Royaume-Uni, un procès collectif est en cours contre [AstraZeneca](#), le géant pharmaceutique étant poursuivi pour des allégations selon lesquelles son vaccin, développé avec l'Université d'Oxford, aurait causé la mort et des blessures graves dans des dizaines de cas.



N. Dupont-Aignan

@dupontaignan



Le vaccin AstraZeneca, défendu par Olivier Véran à grands renforts de communication pendant la crise Covid, est aujourd'hui enfin retiré du marché !

Il a fallu 3 ans !

Je persiste et je signe : comme dans d'autres pays, il faut une commission d'enquête parlementaire sur les effets secondaires des injections.



Bruxelles, le 27.3.2024
C(2024)2239 (final)

DÉCISION D'EXÉCUTION DE LA COMMISSION

du 27.3.2024

retirant, à la demande du titulaire, l'autorisation de mise sur le marché du médicament à usage humain "Vaxzevria - Vaccin COVID-19 (ChAdOx1-S [recombinant])" octroyée par la décision C(2021) 698(final)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

[Source](https://lemediaen442.fr/urgent-astrazeneca-retire-son-vaccin-contre-le-covid-19-dans-le-monde-entier-un-proces-est-en-cours-au-royaume-uni/)

<https://lemediaen442.fr/urgent-astrazeneca-retire-son-vaccin-contre-le-covid-19-dans-le-monde-entier-un-proces-est-en-cours-au-royaume-uni/>